

## Avis favorable pour le SDRIF\*

Extraits du compte-rendu de la séance du 15 novembre 2007

**Avis du Conseil Municipal sur le projet de révision du schéma directeur de la région Ile-de-France\*.**

L'enquête publique en cours est l'occasion d'apporter une nouvelle fois la contribution de la commune sur ce dossier important qui engage l'avenir de l'Ile-de-France pour plusieurs années.

Il est donc proposé au Conseil Municipal, d'adopter une nouvelle motion soulignant les points d'accord avec le projet de SDRIF ainsi que les amendements demandés.

(voir article p. 5)

POUR : 37

**Décision modificative n° 3. Exercice 2007-Budget commune.**

Le 27 septembre 2007, la commune est devenue propriétaire de terrains de la Haute Ile appartenant au Conseil Général de la Seine-Saint-Denis (jusqu'à la limite est du camping municipal). Cette vente a été réalisée moyennant l'euro symbolique. Ce type d'acquisition nécessite selon l'instruction M14 applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2007 une écriture d'ordre pour le montant de la valeur vénale des terrains. C'est pourquoi, la présente décision modificative présente en section d'investissement une dépense et une recette à hauteur de 919 999 €.

Il est par ailleurs proposé dans cette même section un virement de crédit de 5 090 € pour l'achat de mobilier dans les écoles.

POUR : 36 CONTRE : 1

**Avenant à la garantie d'emprunt accordée à la SA HLM IMMOBILIERE 3F.**

POUR : 37

**Signature d'un avenant n° 3 avec la société N.C.U. dans le cadre de la convention de délégation de service public pour la production et la distribution de chaleur.**

La société N.C.U. titulaire du contrat de délégation de service public du chauffage urbain propose de modifier la répartition des approvisionnements en énergie de la chaufferie centrale. Elle souhaite inclure dans le contrat une augmentation de la quantité de gaz utilisée afin d'arriver à la répartition suivante :

- 88 % de gaz (contre 68 % auparavant).
- 12 % de fioul (contre 32 % auparavant).

Cette nouvelle répartition profitera aux Nocéens en limitant la hausse du prix du chauffage. En effet, le prix du gaz augmente moins vite que le prix du fioul. Elle profitera aussi à l'environnement car le gaz produit moins de CO2 que le fioul.

Unanimité

**Autorisation de déposer deux permis de démolir, 19 rue Pierre Brossolette et 7 rue Raymond Bilbor.**

Unanimité

**Personnel communal-prestations sociales.**

Le 16 septembre 1993, le Conseil Municipal avait délibéré sur les avantages sociaux accordés au personnel communal.

Il est proposé de mettre à jour la délibération et de la compléter par les prestations suivantes :

- Allocation aux parents d'enfants handicapés ou infirmes âgés de moins de 20 ans.
- Séjours d'enfants en centre de vacances avec hébergement.
- Séjours en centres de vacances spécialisés pour handicapés.

POUR : 38

**Fonds interministériel de prévention de la délinquance : demande de subvention.**

Quatre actions présentées lors du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance du 8 juin dernier ont obtenu l'accord de l'agence compétente. Elles seront proposées pour l'attribution de subventions : accueil des T.I.G., procès reconstitués par les collégiens et CM2, vidéosurveillance de la cyberbase, aide au financement du permis de conduire pour les jeunes pour un total de 55 800 €.

POUR : 38

Le Conseil Municipal compte 39 élus ; 38 étaient présents ou représentés.

*Les annonces concernant les marchés publics locaux en cours sont publiées sur le site Internet de la mairie et sur le panneau d'affichage à l'entrée de la mairie.*

**Le prochaine séance aura lieu  
le 13/12/07 à 21h**



Vie économique



Logement



Environnement



Transports